



Une réflexion engagée sur leur place dans l'offre de soins de premier recours et l'accompagnement nécessaire pour permettre leur développement dans la région.

L'**Agence régionale de santé**, l'Union régionale des **organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux** (URIOPSS) et le

Groupement régional des

centres de santé

de la région Rhône-Alpes ont organisé ce jour une conférence régionale avec la participation de gestionnaires de centres, professionnels, collectivités locales, représentants de

maison de santé libérale

, sur la place des centres de santé dans l'accès aux soins de

premier recours

en Rhône-Alpes. L'objectif était également d'évoquer des pistes de réflexion sur les freins au développement de certains d'entre eux.

Christophe Jacquinet, directeur général de l'ARS Rhône-Alpes confirme l'intérêt de l'agence de soutenir le développement de ces centres dans la région avec l'objectif central que la coordination, entre professionnels au sein des centres de santé et avec les acteurs de santé de leur territoire, soit au coeur de leur projet.

Au travers du premier Projet régional de santé Rhône-Alpes et du volet ambulatoire du schéma régional d'organisation des soins en cours d'élaboration, l'ARS a identifié des zones « fragiles » et des « zones de vigilance » sur le plan de la démographie des professionnels de santé pour les soins de premier recours. Cette question du manque de professionnel est un enjeu majeur des 10 prochaines années a rappelé aujourd'hui Christophe Jacquinet.

Les centres de santé en Rhône-Alpes

Écrit par ARS Rhône-Alpes

Vendredi, 25 Mai 2012 16:20 - Mis à jour Vendredi, 25 Mai 2012 17:45

Par ailleurs, l'accent mis sur l'accès aux soins pour tous n'est pas entravé par le seul critère social, géographique, culturel, urbain ou rural, mais bien par le cumul de plusieurs de ces critères.

Enfin, les aspirations des jeunes médecins et certains professionnels en matière d'exercice évoluent et il convient aujourd'hui de trouver toutes les solutions qui permettront de répondre à leurs attentes.

Les centres de santé font partie de ces solutions qu'il est nécessaire de développer et de soutenir en Rhône-Alpes.

Tout d'abord, ils évitent, dans un grand nombre de cas, le recours à l'hôpital ou à des soins plus curatifs. Par leur caractéristique de structures sanitaires de proximité, ils font valoir la plus-value de leur action incarnée par un projet de santé qui intègre l'accessibilité sociale, la coordination des soins et des actions de prévention en santé. Par ailleurs, le tiers payant y est systématiquement pratiqué et il n'y a aucun dépassement d'honoraire.

Enfin, l'exercice regroupé et pluriprofessionnel, au sein d'une structure dans laquelle les professionnels sont par ailleurs salariés, répond en grande partie à leurs attentes relatives à leur mode d'exercice.

Cette journée a réellement permis de mieux comprendre les articulations possibles entre les différentes formes de pratiques d'exercice regroupé (libérale ou salariées). L'ensemble des participants s'est accordé à dire que la participation de chacun concourt à la réussite de la réalité de l'accès au soin de premier recours. Un certain nombre de questions se sont posées : Quelle place des centres dans les zones fragiles ou de vigilance ? Quel modèle économique trouver pour assurer leur pérennité ? Quels modes de rémunération ? Quelle coordination développer entre les acteurs de premier recours dans les domaines de la prévention, éducation thérapeutique du patient, accompagnement médico-social, soins ? Quelle coordination avec l'hôpital ?

Autant de sujets que Christophe Jacquinet souhaite voire approfondis par la mise en place d'un groupe de travail qui sera coordonné par l'ARS, et auxquels participeront, entre autre, l'URIOPSS et le groupement régional des centres de santé de la région. En effet, l'ARS souhaite qu'environ 300 structures de soins de premier recours pluriprofessionnelles (maisons de santé libérales et centres de santé) soient créés dans moins de 10 ans. Ceci, afin de permettre que les 6 millions d'habitants qui vivent dans la région puissent bénéficier, près de

Les centres de santé en Rhône-Alpes

Écrit par ARS Rhône-Alpes

Vendredi, 25 Mai 2012 16:20 - Mis à jour Vendredi, 25 Mai 2012 17:45

chez eux, d'une véritable complémentarité en terme de soins de proximité.

- La Région Rhône-Alpes fait partie des régions les mieux dotées avec plus de 190 centres (40 centres polyvalents) qui proposent leurs services à la population (environ 10% du nombre de centre en France). Ils assurent, en Rhône-Alpes, la prise en charge de près de 540 000 personnes, dont 93 000 sont allocataires de la Couverture médicale universelle (CMU). Ils réalisent plus de 5 millions d'actes pour un chiffre d'affaires annuel de 65 millions d'euros. Ils emploient près de 1 500 salariés (sources FINESS, 2012).

- Du côté des Maisons de santé pluriprofessionnelles, ce sont près de 20 maisons de santé pluriprofessionnelles qui sont en fonctionnement dans la région, 70 projets actuellement en développement et près de 90 projets qui sont en réflexion.